

## **Avis d'Appel Public à la Concurrence. MP 2014-02**

### **1. Identification de la Collectivité qui passe le Marché**

Agence du Tourisme de la Corse.- Service des Affaires Juridiques  
17 Bd du Roi Jérôme. B.P 19. 20181 Ajaccio  
Tel: 04.95.51.77.97 Fax : 04.95.21.57.93

### **2. Procédure de passation :**

La présente consultation sous forme d'un marché à bons de commande avec engagement sur des montants minimum et maximum est lancée sans variantes ni options. La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée définie aux articles 26, 28 et 40 **du code des marchés publics.**

### **3. Objet du Marché :**

La présente consultation concerne la fourniture et la livraison de titres restaurant, au profit du personnel de l'Agence du Tourisme de la Corse.

**Code nomenclature CPV :** Objet principal : 6610000-1 Service d'intermédiation financière excepté services de banques d'investissement, services d'assurances et de retraite. 30199770-8 Chèques repas.

### **4. Forme du marché :**

Il s'agit d'un marché à bons de commande avec mini et maxi en volume :

- Montant minimal annuel 7 000 Titres Restaurants
- Montant maximal annuel 14 000 Titres Restaurants

**5. Lieu d'exécution :** Les locaux de l'acheteur public

**6. Durée du marché :** 24 mois à compter du 1er Avril 2014

### **8. Caractéristiques principales :**

Financement du marché : fonds propres de l'acheteur public  
Imputation budgétaire : compte 64118, chapitre 012.  
Estimation du montant HT du marché : 163 000.00€

### **9. Conditions particulières**

Les prestations sont réservées à une profession particulière en vertu des dispositions suivantes : « Marchés réservés aux entreprises spécialisées dans l'émission des titres restaurant », conformément à l'article 19 alinéa 2 de l'ordonnance n°67-803 du 27 septembre 1967.

**10. Critères de sélection des candidatures :** suivant les dispositions du règlement de la consultation.

### **11. Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- référé précontractuel, effectué avant conclusion du marché (art. L. 551.1 Code de Justice Administrative).
- référé contractuel effectué après conclusion du contrat : L 551. 13 à L.551.16 du code de justice administrative

**21. Date limite de dépôt des offres : 24 février 2014 à 17 heures (heure française)**

**22. Date d'envoi à la publication : 03 février 2014**